

**Tiéba KARAMOKO
Mahamoudou KONATÉ**

(Sous la Direction de)

NUMÉRO SPÉCIAL (1)

*« LA MOBILITÉ : PRATIQUES, ENJEUX ET
PERSPECTIVES EN AFRIQUE »*

DÉCEMBRE 2021

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

REVUE LE CAÏLCÉDRAT



DIFFÉRANCE PÉRENNE

CE TEXTE PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DIFFÉRENCE PÉRENNE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS D'AUTEUR. TOUTE REPRODUCTION OU COPIE PARTIELLE OU INTÉGRALE, PAR QUELQUES PROCÉDÉS QUE CE SOIT, EST STRICTEMENT INTERDITE ET CONSTITUE UNE CONTREFAÇON ET PASSIBLE DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI.

ISSN 2561-374X (Imprimé)

ISSN 2561-3758 (En ligne)

**Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2021**

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2021



© 2021 LES ÉDITIONS DIFFÉRENCE PÉRENNE

12105 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL H4K 1N3

**www.differenceperenne.ca
differenceperenne@yahoo.ca**

TEL : +1 5144444346

REVUE LE CAÏLCÉDRAT

Revue Canadienne de Philosophie, de Lettres et de Sciences Humaines

Tel +1 5144444346

Site internet

www.revuelecailcedrat.ca

mail:revuelecailcedrat@gmail.com

éditeur: les éditions différence pérenne

www.differanceperenne.ca

Diffusion et distribution: les éditions Différence Pérenne, Québec,

CANADA

Institut de recherches pour le développement en Afrique(IRDA),

CÔTE D'IVOIRE

Comité scientifique

Directeur de Publication : SAMBA DIAKITÉ, Professeur des Universités

Comité scientifique et de lecture

-NJOH MOUELLE ÉBENEZER, PROFESSEUR ÉMÉRITE, Président du Centre de Recherche et de Formation Doctorale à l'Université de Yaoundé I, Arts, Langues et Cultures

-KOMENAN AKA LANDRY, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Président honoraire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

-YACOUBA KONATÉ, PROFESSEUR ÉMÉRITE (ESTHÉTIQUE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE, ÉCOLE DE FRANCFORT), Université FELIX Houphouët Boigny, Cocody, Côte d'Ivoire

DIABI YAYA, Professeur ÉMÉRITE (SCIENCE DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION), EX doyen de l'UFR Science du langage et de la communication, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-PAULIN HONTONDI, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE), Université D'Abomey-Calavi, Benin

-GÉRARD BONNET, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université D'Antanarivo, Madagascar

-ABOU KARAMOKO, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE ET ÉCOLE DE FRANCFORT), Président, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-DAVID NADEAU- BERNATCHEZ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Laval, Québec-Canada

-SAMBA DIAKITÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire/Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi, Canada

-JEAN-FRANÇOIS SIMARD, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SCIENCES POLITIQUES)

Président des chaires internationales Senghor de la Francophonie, Université du Québec en Outaouais, Canada

-YAO KOUASSI EDMOND, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DU DROIT, PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'IVOIRE

-KOUAKOU ANTOINE, PROFESSEUR TITULAIRE (MÉTAPHYSIQUE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-MARIE FALL, PROFESSEURE (GÉOGRAPHIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE) /Responsable du Laboratoire d'études et de recherches appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi

-YAPI AYENON IGNACE, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET DU LANGAGE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-GOHI MATHIAS IRIÉ BI, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-BOA THIÉMÉLÉ RAMSÈS, PROFESSEUR TITULAIRE, PHILOSOPHIE AFRICAINE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Côte d'Ivoire

**-COULIBALY ADAMA, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS AFRICAINES)
Doyen de l'UFR langues, littératures et civilisations, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire**

-BONI GUIBLEHON, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE/ANTHROPOLOGIE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

-ALPHONSE DIAHOU YAPI, PROFESSEUR TITULAIRE (GÉOGRAPHIE HUMAINE ET PHYSIQUE), Directeur de l'école doctorale, Université Paris 8, Saint Vincennes

-ALLOU KOUAMÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

-YORO BLÉ MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES), Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Côte d'Ivoire

-KOUMA YOUSOUF MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE AFRICAINE, ÉGYPTOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE)

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

**-JOACHIM DIAMOÏ AGROFFI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
(SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-SINA OUATTARA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (SOCIOLOGIE ET SCIENCES
POLITIQUES), Université d'OSLO, Suède**

**-SANGARE ABOU, PROFESSEUR TITULAIRE (ÉTHIQUE ET
PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-ROCH A. HOUNGNIHIN, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET
ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ), Université d'Abomey-Calavi, Benin**

**-SANGARÉ SOULEYMANE, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE)
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-N'DRI KOUASSI MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE
(ÉTHIQUE DES TECHNOLOGIES ET BIOÉTHIQUES), Université Alassane
Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-SORO DONISSONGUI, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE DE LA
PHILOSOPHIE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire**

**-TOURÉ IBRAHIM SAGAYAR, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
(PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université de Bamako, Mali**

**-SYLLA ALI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE MODERNE
ET MÉDIÉVALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEURS DE RÉDACTION

**-Dr KOUAKOU KOUAMÉ HYACINTHE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (ÉTUDES
AFRICAINES ET PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE)**

DIRECTEURE DE REDACTION-ADJOINT

**- Dr Chantal DALI, CHERCHEURE
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET ENTREPRENEURIAT, Université du Québec à
Trois -Rivières, Canada**

SÉCRÉTAIRES DE RÉDACTION

Dr KOFFI BROU DIEUDONNÉ, PHILOSOPHIE DE L'ART, INSAAC, Côte d'Ivoire

**Dr JAKIE DIOMANDÉ, PHILOSOPHIE, Université PÉLÉFORO Gon COULIBALY de
Korhogo,-CÔTE D'IVOIRE**

INFOGRAPHIE

**Dr AGBAVON Tiasvi Yao Raoul
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

MEMBRES

**-Dr Oumou KOUYATÉ, ENSEIGNANTE-CHERCHEURE (SOCIOLOGIE,
ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE), École des Hautes Études en Sciences Sociales,
France**

**-Dr DAGNOGO BABA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT
ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université Alassane Ouattara, CÔTE
D'IVOIRE**

**-Dr YVES BERTRAND DJOUDA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR
(SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ ET ANTHROPOLOGIE), Université de Yaoundé 1,
CAMEROUN**

**-Dr BLÉ GUY SERGES, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DU DROIT ET
PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Institut de Recherches pour le
Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE**

**-Dr KOUAKOU CLÉMENT, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE POLITIQUE
ET SOCIALE ET PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES), Institut de Recherches pour le
Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE**

-FOFANA DIOULATIÉ (ÉTUDES AFRICAINES ET TRADITIONS

ORALES), Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique, (IRDA)-CÔTE D'IVOIRE

**-KAYINGUIBEYAH DRAMANE YÉO, CHERCHEUR (AFRICANOLOGIE)
UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUET BOIGNY DE COCODY**

**-AGBAVON Tiasvi Yao Raoul, HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES,
UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA, BOUAKÉ - CÔTE D'IVOIRE**

Politique éditoriale.

Le *Caïlcédrat* est une revue qui paraît 3 fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie, des lettres et sciences humaines. Le 3^e numéro spécial est publié au dernier trimestre de l'année sous la direction d'un membre du comité scientifique choisi par le comité de rédaction. Celui-ci propose un thème bien approprié qui est en rapport avec l'actualité du moment. Il soumet son thème à l'appréciation du comité de rédaction qui, après concertation et analyse du thème, lance l'appel à contribution. La revue *Le Caïlcédrat* s'intéresse spécifiquement à l'Afrique et au Canada.

La revue publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique, des études critiques et des comptes rendus.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. » (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, CAMES)

-LE TEXTE DOIT ÊTRE ÉCRIT EN WORD

- TIMES NEW ROMAN 12

-INTERLIGNE SIMPLE POLICE 12

-Les titres des articles en Times ROMAN 20 en gras

-FORMAT LETTRE 21,5cm X 28cm soit (8½ po x 11 po),

-UN RÉSUMÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS D'AU PLUS 160 MOTS

-L'auteur doit mentionner son Prénom et son nom ex : Moussa KONATÉ,

Son adresse institutionnelle, son mail et son numéro de téléphone

-Les articles ne doivent pas excéder 7600 caractères (espaces compris), et visent la discussion, l'objectivité, la réfutation, la démonstration avérée, la défense et/ou l'examen critique de thèses ou de doctrines philosophiques, culturelles ou littéraires, spécifiques.

-Les études critiques ne doivent pas excéder 4600 caractères (espaces compris), et proposent des analyses détaillées et précises des pensées d'un auteur ou d'un ouvrage significatif qui portent sur l'Afrique et/ou sur le Canada ou dont la portée peut influencer positivement la dynamique des sociétés africaines et/ou canadiennes.

-Les comptes rendus ne sont pas acceptés.

Lignes directrices pour la soumission des manuscrits

-Ils sont accompagnés de deux résumés qui ne doivent pas excéder 1100 caractères (espaces compris) chacun, le premier en français et le second en anglais

-Toutes les évaluations sont anonymes

Sélection des manuscrits pour publication

-les manuscrits doivent être originaux et ne doivent pas contenir plus de 8(08) citations. Nous ne publions pas un travail déjà édité, ailleurs. L'auteur a l'obligation de nous le faire savoir avant que son texte ne soit édité.

-Même si les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles, la rédaction se donne le droit d'utiliser des logiciels de vérification de plagiat.

À PROPOS DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les citations dans le corps du texte, dépassant quatre lignes doivent être indiquées par un retrait avec une tabulation (gauche : 1, 25 ; droite : 0cm) et le texte mis en taille 10, entre guillemets, avec interligne simple.

- À noter : Les guillemets, que ce soit dans les citations mises en retrait ou dans le corps du texte ou dans les notes de bas de page, sont toujours à placer avant le point. Et le numéro de la note de bas de page, s'il y a lieu, s'insère entre le guillemet qui referme la citation et le point. Ex. :

« L'histoire appartient aux vainqueurs »⁵.

- Les guillemets intérieurs, i.e. qui prennent place à l'intérieur d'une citation, sont à indiquer comme suit : « ...“xxx”... ». Ex. :

« La pensée de Bidima est de s'interroger si, " la traversée de la philosophie... concerne l'Afrique". La philosophie négro-africaine émerge dans ce sens ».

Normes de rédaction

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et

Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B.

Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145- 151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

POUR RÉSUMER

BIBLIOGRAPHIE :

-La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
-Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année

-Reprendre le nom de l'auteur pour chaque ouvrage

- Tous les manuscrits soumis à Le Caïlcédrat sont évalués par au moins deux chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs, à l'aveugle. La période d'évaluation ne dépasse normalement pas trois mois.

-Les rapports d'évaluation sont communiqués aux différents auteurs concernés en préservant l'anonymat des évaluateurs-experts.

-Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e en envoie une version définitive conforme aux directives pour la préparation des manuscrits.

Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.

-Chaque auteur reçoit 1 exemplaire numérique du numéro où il est publié

-Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue Le Caïlcédrat.

Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

- Soumission des manuscrits

Tous les articles sont soumis au directeur de rédaction à l'adresse suivante:

revuelecailcedrat@gmail.com

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos.....	21-22
Préface.....	23-24
 VAÏDJIKÉ Dieudonné MOBILITÉ SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE ANCIENNE : L'ÉPISODE ÉGYPTIEN DES « ÉTUDIANTS HELLÈNES ».....	 25-35
 Serge Armand BOUAFFOU LA MOBILITÉ COMME MOTEUR DE L'EXISTENCE : POUR UNE LECTURE PROSPECTIVE DE LA MOBILITÉ HUMAINE À PARTIR DES PRINCIPES DE LA MÉCANIQUE QUANTIQUE.....	 37-45
 PILLAH Niali Armand-Privat, KONAN Yao Olivier LA CONCEPTION DE LA COHÉSION SOCIALE DE JOHN LOCKE (AUX AMIS DE LOCKE).....	 47-58
 Amara SALIFOU MARCUSE, LES UNIVERSITAIRES ET LES ÉTUDIANTS AU SEIN DU COMBAT DE L'INTELLIGENTSIA POUR LA SOCIÉTÉ.....	 59-71
 DON Anoman Nathalie . YAO Koffi Azoumanan LE CONATUS ET LA POLITIQUE EN AFRIQUE, ANTINOMIE DE L'INSTABILITÉ.....	 73-84
 AKPA Gnagne Alphonse PAUPÉRISATION ET EXODE EN AFRIQUE : PERSPECTIVES HORKHEIMÉRIENNES POUR UN DYNAMISME D'INTÉGRATION SOCIALE.....	 85-93
 Mahamoudou KONATÉ REGARD SUR UNE FORME PERVERTIE ET ALIÉNANTE DE LA MOBILITÉ SCIENTIFIQUE : LA FUITE DES CERVEAUX AFRICAINS.....	 95-106
 Dr. KOUADIO Koffi Décaird PENSER LA MOBILITÉ ET L'IMMOBILISME DANS L'ESPACE UNIVERSITAIRE IVOIRIEN.....	 107-120
 Youssef DIAWARA LA FUREUR DE L'ILLOCUTIONNAIRE DANS L'OPTIMISTE (SAVERIO NAIGIZIKI) OU L'ÉBRANLEMENT DES PRÉVALENCES DANS LA SOCIÉTÉ RWANDAISE.....	 121-133
 Mamoutou. K. TOUNKARA LA MIGRATION DES MALIENS : QUELS COÛTS POUR QUELLES EFFICACITÉS ?.....	 135-145

Bouréma Sissoko , D^r Issa Diallo, N'Bamori dite Naba Sissoko
**MODES DE PERCEPTIONS DU PALUDISME ET RECOURS AUX SOINS CHEZ
LES POPULATIONS DE WAYERMA II DANS LA COMMUNE URBAINE DE
SIKASSO.....147-157**

Judith Eric Georges YETONGNON., KADJEBIN Toundé Roméo Gislain
**INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET STRUCTURATION DE L'ESPACE
DANS LA COMMUNE DE ZA-KPOTA AU SUD DU BENIN.....158-174**

*AMANI Assie Felix, KOUAKOU Djaha Nimlan Josiana, KOFFI Yao Jean Julius, BRIN Adou
kouabenan*

**ÉVOLUTION SPATIALE DE L'ANACARDIER ET IMPLICATIONS FONCIÈRES
DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE LANGUIBONOU (CENTRE DE LA CÔTE
D'IVOIRE).....175-190**

Dr. ASSOANGA Kouakou Laurent, Dr. KONE Brahim
**LA MIGRATION DES NOIRS CANADIENS
EN SIERRA-LÉONE (1783-1800).....191-201**

Moumouni ZOUNGRANA, Barthélemy KABORE
**MIGRATION ET CONQUÊTE TERRITORIALE DANS LE
RÉCIT ÉPIQUE DE YADEGA.....203-242**

AVANT-PROPOS

QUI SOMMES-NOUS?

La revue *le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne et d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est édité par les Éditions Différence Pérenne, au Canada. La revue *Le Caïlcédrat* se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi bien en version papier que numérique. Elle ne publiera que les articles de qualité, originaux et qui ont une haute portée scientifique sur l'Afrique et /ou le Canada.

La revue le Caïlcédrat est une revue canadienne de philosophie et de sciences humaines qui a pour objectifs majeurs de diffuser la pensée des chercheurs sur les études africaines et canadiennes. Cette revue a été mise en place par des chercheurs et professeurs d'universités d'horizons différents, bien connus dans leurs domaines de recherches, afin d'établir le lien entre le Canada et l'Afrique par la pensée plurielle, différente, mais objective. La revue le Caïlcédrat est abritée par Les Éditions Différence Pérenne, Canada, qui s'occupent de son édition aussi bien numérique que physique. La revue paraît 3 fois l'année.

NOS VALEURS

La revue le Caïlcédrat se veut une revue avant- gardiste qui saura utiliser les mots justes pour se faire entendre tout en respectant rigoureusement les règles de la démarche scientifique. Elle tient

à l'originalité des textes de ses auteurs et leur incidence sur la société africaine et/ou canadienne. Elle compte s'appuyer sur la rigueur des raisonnements, l'objectivité des faits et l'utilisation efficiente de la langue française ou anglaise. Elle ne publiera que les meilleurs textes, instruits à double aveugle, obéissant strictement aux critères de la revue.

NOTRE HISTOIRE

Le Caïlcédrat, de son nom scientifique *Khala senegalensis*, est aussi appelé *Jala* en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le *Jala yiri* n'est pas connu seulement à cause de son ombre mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le Caïlcédrat combat les mauvais esprits, purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des

caractéristiques de l'arbre « le Caïlcédrat », remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le Caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud, aujourd'hui.

Une idée est née

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du Caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse, ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique le CÄILCÉDRAT a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telle les acines du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de les résoudre mais surtout de semer et d'entretenir les différences. Ainsi la revue *Le Caïlcédrat* sera-t-elle éditée par les éditions Différence Pérenne dont le slogan est évocateur: Produire la différence, Surmonter les différends, Refuser l'indifférence!

Le Canada étant donc cette acceptation de la différence, l'horizon de plusieurs cultures, le croisement des eaux et des races, nous oblige à comprendre que sous le Caïlcédrat, il y a place pour tous pour discuter des différends, à défaut de les résoudre, un verre pour tous pour soigner notre monde de ses propres turpitudes. Maintenant, en ce jour du 01 mars 2017, que le jus du "Jala" soit servi à tous, et pour tous, pour que le traitement commence!

Professeur Samba DIAKITÉ, Ph.D, Titulaire

Directeur de Publication

Directeur Général des Éditions Différence Pérenne, Canada

PRÉFACE

« LA MOBILITÉ. PRATIQUES, ENJEUX ET PERSPECTIVES EN AFRIQUE »

Ce numéro spécial de la Revue *Cailcédrat* est un numéro thématique qui regroupe les textes pertinents sur « La mobilité : pratiques, enjeux et perspectives en Afrique ». Cette thématique naît d'une initiative scientifique africaine conçue par deux éminents Enseignants-chercheurs Burkinabé et Ivoirien, les Profs Diallo Issa de l'Université du Faso et Bamba Assouman de l'Université Alassane Ouattara. Mais, pourquoi la mobilité ?

De fait, le thème de la « La mobilité » configure une réflexion sur les modes de production et d'usage de la mobilité et de son impact sur les pays africains dont les capitales, et même les villes secondaires, n'échappent nullement à ses effets structurants dans des domaines aussi variés que ceux du trafic automobile, de l'urbanisme, de l'innovation technologique, de la démographie, de l'environnement, de la politique, du cosmopolitisme et des relations internationales. Sous ce thème, se profilent des questions importantes : quels sont les modes d'expression de la mobilité ? Quels impacts peuvent-ils avoir sur le développement de l'Afrique et comment envisager la résorption des problèmes qu'ils peuvent provoquer ?

Sous un autre angle, le thème de cette publication la mobilité, vise à mieux comprendre, ce qui au fond, constitue la trame du réel : le mouvement. Mais comment comprendre une chose aussi manifeste sans tomber dans la banalité ou dans l'horizontalité ? Comment expliquer aux authentiques peuples nomades africains comme les peuls, que ce qui les a toujours caractérisés au quotidien, la mobilité, est ce qui donne même à penser. Qu'a-t-il réellement à penser dans la mobilité et au sujet de la mobilité ? St Augustin nous prévenait déjà sur le fait que lorsqu'une chose devient aussi intime, aussi envahissante comme le temps, son appréhension devient embarrassante pour la conscience humaine. Dans ce contexte, ce qui est vrai pour le temps, l'est aussi pour la mobilité. Mais, paradoxe ! Il semble que c'est cet embarras qui stimule la pensée et la pousse à aller au-delà des apparences, au-delà du simple apparaître, du paraître, de la routine ou de la répétition sans vie.

Cette posture qui rompt avec l'horizontalité standardisante du sens commun inscrit la pensée dans la verticalité qui donne sens à l'activité scientifique de l'Universitaire. Oui, il est question d'élever la mobilité au rang de concept pour dévoiler, au sens de l'*Aletheia* grec, ses liens avec le développement de l'Afrique. Ainsi, le thème : "La mobilité : pratiques, enjeux et perspectives en Afrique" invite à une odyssée de la raison convoquant l'ontologique, le culturel, le cultuel, le social, le politique, le juridique, le géographique et le numérique, afin de mettre en lumière les multiples et multiformes modes de production de la mobilité, les grandes questions auxquelles elle confronte les humains et les réponses qu'ils peuvent y apporter.

Pour y parvenir, d'éminents chercheurs de diverses rationalités et régionalités scientifiques et de différents pays africains (Benin, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Tchad) ont bien voulu explorer les facettes de la mobilité à travers des productions tout aussi différentes que complémentaires. Ces regards croisés dont furent des productions riches et originales autorisent à adresser des remerciements sapientiels à tous ces valeureux Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, experts et étudiants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette collaboration scientifique. Que seraient cette communion épistémique et la possibilité même d'en publier les articles sans les dynamiques membres du comité

d'organisation, particulièrement les membres de son secrétariat scientifique ? Il convient donc de remercier tous ces Enseignants et étudiants des Universités Alassane Ouattara, Félix Houphouët-Boigny et du Faso pour leur implication et leur détermination à faire de cet événement une réussite. À ces remerciements, il faut associer la gouvernance de l'Université Alassane Ouattara qui a pris toute la mesure de cet événement en apportant soutien moral, logistique et matériel. Enfin, les derniers remerciements vont à l'endroit du généreux donateur, le Prof. Issa Diallo, Recteur de l'Université du Faso dont le soutien financier n'a jamais fait défaut tout au long des préparatifs, de la tenue et de la publication de ces articles et au Prof. Diakité Samba, Directeur de publication de la Revue *Caïlcédrat* au Canada, d'avoir accepté de publier ce volume 1 du numéro spécial.

Au-delà des péripéties liées à la mise en œuvre de tout projet, c'est avec un honneur certain et une joie immense que nous avons piloté les travaux de cette thématique. Nous souhaitons aux lecteurs de ces textes autant de plaisir que nous avons eu à les préparer avec le profond espoir qu'ils fourniront aux décideurs politiques, un outil théorique d'orientation de la mobilité.

**KARAMOKO Tiéba,
Maître de Conférences**

LA MIGRATION DES MALIENS : QUELS COÛTS POUR QUELLES EFFICACITÉS ?

Mamoutou. K
TOUNKARA

Docteur en Sciences Sociales,
Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Sociales de
Université de Ségou (Mali)
touunkara_karamoko@yahoo.fr
(00223) 97603838/94198921

Résumé

Le Mali est aujourd'hui à la confluence de plusieurs réalités migratoires, puisqu'il est à la fois un pays d'émigration, d'immigration et de transit. Sur une population estimée à seize millions d'habitants, plus de quatre millions de Maliens vivent à l'étranger selon les dernières statistiques du Ministère des Maliens de l'extérieur. Les migrants sont considérés comme des acteurs incontournables du développement à travers leurs investissements dans les infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, adductions d'eau, etc.) Ces investissements sont effectués par substitution à l'Etat malien qui n'arrive pas à assurer pleinement ses obligations vis-à-vis des localités dont sont originaires ces migrants. Conscient de cet apport financier des migrants, l'Etat malien entend faire de la migration un axe majeur pour le développement du pays. Eu égard au contexte actuel de durcissement des politiques d'immigration des pays d'accueil, n'est-il pas fallacieux de penser qu'il serait possible de compter sur l'argent de la migration pour financer le développement ?

Ainsi, nous mettrons un accent particulier sur les vraies retombées de la migration des Maliens en termes de coûts et de bénéfices et prendrons appui, à la fois, sur les pertes et bénéfices pour le Mali et pour le migrant lui-même.

Mots-clés : migration, développement, coûts, bénéfices, Mali.

Abstract

Mali is today at the confluence of several migratory actualities because it is both an emigration and an immigration country and also a transit country. Upon a population estimated at sixteen millions inhabitants, more than four millions of Malians live abroad according to the last statistics of the ministry in charge of Malians living abroad. These migrants are considered as unavoidable development actors through their investments on basic social infrastructures (schools, health centers, water supply etc.) these investments are done in substitution to the Malian state which is unable to fully insure her obligation for the rural areas from which those migrants come. Conscious of the migrants' financial contribution, the Malian state is willing to make of migration a major axis for the country's development. Given the current context of immigration policies' hardening in the welcoming countries, isn't it fallacious to think that it would be possible to count upon migration money to finance development?

Thus we will put a particular emphasis on the actual Malians migration incomes in terms of costs and benefits for Mali and for the migrant himself.

Key words : migration, development, costs, benefits, Mali.

Introduction

Il est une vérité de soutenir que la migration est aussi vieille que l'humanité, puisqu'il fut un temps où les populations se sont déplacées sans aucune restriction. Quand on regarde l'histoire de peuplement du monde, on se rend compte que les pays, les continents se sont construits avec les vagues migratoires. Les raisons sont multiples et diverses qu'il s'agisse des

placements volontaires et/ou contraints. Les gens partent à la recherche de meilleures perspectives. Ils partent pour découvrir le monde, pour fuir la misère, la guerre, la famine, les persécutions, les catastrophes naturelles, etc. La migration des Maliens ne fait pas exception à la règle, puisqu'on retrouve dans les discours les mêmes raisons qui poussent les populations, particulièrement les jeunes à partir. Partir devient dans ce cas un impératif pour se réaliser, pour venir en aide à la famille et à toute la communauté d'origine. Sur une population estimée à seize millions d'habitants, plus de quatre millions de Maliens vivent à l'étranger selon les dernières statistiques du Ministère des Maliens de l'extérieur⁵⁵. Un chiffre qui reste statique depuis un certain temps, donc ne reflète pas aujourd'hui la vraie réalité, faute d'un recensement actualisé.

On estime que cette migration est plus importante à l'intérieur du continent africain (soit plus trois millions cinq cent mille⁵⁶) répartis entre les pays comme : la Côte d'Ivoire⁵⁷, le Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Angola, la Libye, etc. L'Europe et les autres parties du monde⁵⁸ ne constituent qu'une part infime de cette migration contrairement aux informations véhiculées dans les médias. Ces informations donnent l'impression d'un envahissement des pays européens par la jeunesse africaine et un accent particulier est toujours mis sur le cas malien, ce que Mahamet Timéra (2001) qualifie à juste de titre de « syndrome malien ».

Ainsi, pour gérer les flux migratoires, le déplacement entre les différents pays est règlementé surtout avec l'instauration des visas et des titres de séjours. Le chemin légal est difficile à trouver pour une catégorie de population, en l'occurrence, les migrants maliens qui sont pourtant considérés comme des acteurs incontournables du développement de leur pays (Mamoutou Tounkara, 2013).

Les investissements dans les infrastructures sociales de base, les transferts d'argent vers le pays d'origine sont des éléments qui apparaissent en premier lieu et qui sont mis en avant par les chercheurs et/ou les institutions publiques et privées à chaque fois quand on parle de la migration des Maliens pour vanter ses mérites. Mais cela cache d'autres réalités qui sont non moins importantes analyser et qui peuvent nous permettre d'apprécier différemment cette migration. Les différentes études réalisées à ce jour sur cette migration ne se sont pas suffisamment focalisées sur les retombées qui pourtant posent de véritables problèmes de société. Ce qui nous fait rebondir sur cette sempiternelle question par rapport aux coûts et profits de la migration. Quelles sont les vraies retombées de la migration des Maliens en termes de coûts et de bénéfices pour l'Etat, pour les communautés d'origine et pour les migrants eux-mêmes ?

Ainsi, le contexte actuel des crises migratoires révèle un durcissement des lois et politiques d'immigration des pays d'accueil, un traitement dégradant et inhumain des migrants dans les pays de transit. D'autres manifestations fâcheuses des crises migratoires sont le développement des filières des passeurs, les traversées maritimes et désertiques, la fuite des cerveaux, la dépendance des localités d'origine de la rente des migrants, les statistiques affolantes du nombre de tués au moment des traversées, les actes xénophobes dans les pays de transit et de destination, le trafic illicite et la traite des migrants, etc. Alors la question qui se pose est de savoir : N'est-il pas fallacieux de penser qu'avec l'argent de la migration on peut amorcer un développement des localités d'origine des migrants maliens ?

L'objectif de cet article est d'essayer de répondre à ces questionnements tout en prenant appui sur les pertes et les profits occasionnés par l'Etat, les villages et les migrants. Mais aussi de

⁵⁵ Politique nationale de migration du Mali. Le Mali est notre Eldorado, 2014

⁵⁶ Estimation de la délégation Malienne des Maliens de l'Extérieur/Ministère des Maliens de l'Extérieur et l'Intégration Africaine

⁵⁷ Près de deux millions de migrants Maliens

⁵⁸ Soit une estimation de sept cent mille

dégager des éléments de réflexion pouvant permettre de mieux comprendre ce phénomène qui n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches sur le cas spécifique du Mali.

1.Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée dans ce travail est qualitative. Pour ce faire, nous avons opté pour une exploitation des documents administratifs et/ou de recherches qui traitent les différents problèmes posés. Dans un premier temps, les services techniques du ministère des Maliens de l'extérieur ainsi que l'association malienne des expulsés (AME) ont été sollicités pour le recueil des données. Cette étape a permis de collecter les rapports d'activités, les documents sur la politique nationale de migration du Mali et d'autres productions en lien avec la thématique étudiée. Ensuite, les ouvrages, les articles scientifiques et de presses, les thèses, etc., ont été constitués. L'ensemble de ces documents ont servi de supports pour réaliser cet article. En fin, la méthode utilisée pour le traitement des informations qualitatives a porté sur l'analyse de contenu. Elle a été effectuée en rapport avec l'objet de cette étude et les différentes questions posées.

Ainsi, le présent article s'articule autour de trois points essentiels. Le premier point présente les pertes et profits de l'Etat Malien qui entend faire de la migration un des axes majeurs du développement du pays. Le deuxième point porte sur les actes posés par les migrants qui n'ont jamais dépassé le cadre communautaire, plus spécifiquement, les localités d'origine. Et le dernier point sur les discussions autour des théories développées par les différents chercheurs.

2. Les profits et coûts de la migration pour l'Etat Malien

2.1. Les transferts d'argent des migrants, une aubaine pour l'Etat

Pendant longtemps, les migrants ont largement contribué au développement du pays d'origine à travers les transferts d'argent qui sont en constante évolution. En 2015, 471 milliards de FCFA, 483 milliards de FCFA en 2016 et 500 milliards de FCFA en 2017⁵⁹. Les transferts d'argent bien qu'étant importants sont destinés à plus de 90% pour la consommation des ménages. Le secteur productif, c'est-à-dire, la création d'entreprises ou la mise en place des activités génératrices de revenus représentent un très faible pourcentage dans les transferts. Ces transferts ne prennent pas en compte les fonds qui sont envoyés de façon informelle via les réseaux traditionnels. Marc-Antoine Pérouse de Montclos (2012, p.7) écrit :

« Dans le cas du Mali, l'essentiel de l'argent passe en l'occurrence entre les mains des porteurs de valise (...), on estime que trois quarts des envois de Maliens de l'extérieur continuent en conséquence d'emprunter des canaux informels. Les sociétés de transfert d'argent n'ont pas encore réussi à capter l'ensemble du marché ».

Le montant des transferts des migrants maliens dépasse de loin l'aide publique au développement⁶⁰ d'où la ferme volonté de l'Etat malien de faire de la migration un atout pour le développement, la croissance économique, et un moyen de lutte contre la pauvreté dans sa « Politique Nationale de Migration ».

Subséquentement, la diaspora malienne effectue depuis des décennies des réalisations en termes d'infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, adductions d'eau, mosquées, etc.) par substitution à leur Etat. Depuis les années 1970, les migrants maliens ont largement contribué au développement de leurs localités d'origine à travers les systèmes de cotisation (Mamoutou Tounkara, 2019). Cette solidarité envers le milieu social d'origine a quelque part contribué à accentuer le relâchement des efforts de l'Etat dans la satisfaction des besoins primaires des populations des dites localités. Si les actions des migrants sont louables à plus d'un titre, puisque cherchant à améliorer les conditions de vie des populations durement éprouvées par les décennies successives de sécheresse, l'attitude de l'Etat Malien

⁵⁹Selon les statistiques de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

⁶⁰Politique nationale de migration du Mali, le Mali est notre Eldorado, 2014

par contre, est incompréhensible au regard des enjeux de développement dans la région de Kayes⁶¹, principale zone pourvoyeuse de migrants. Les différentes études ont montré que les projets de grandes envergures sont non seulement réalisés par les migrants, mais aussi, leur pérennisation, mêmes ceux relevant du domaine régalien de l'Etat, en l'occurrence l'éducation et la santé. Les migrants ont construit des écoles, des centres de santé, en plus, ils assurent la prise en charge des équipements, du personnel censé travailler dans ces établissements. Même si les infrastructures connaissent de sérieuses difficultés de fonctionnement (Lisa Gauvrit, Goulven Le Bahers, 2004), il est rare de voir l'Etat intervenir pour suppléer les migrants dans leurs efforts. Cette attitude est beaucoup dénoncée par les migrants, mais aussi par certains scientifiques qui s'intéressent à l'étude de ce phénomène. Ce qui oblige les migrants à chercher les voies et moyens pour extraire leurs villages dans la situation de précarité. C'est pourquoi Mahamet Timera (1996, p.72-73) écrit :

« (...) Il y a sans doute beaucoup d'honneur sinon de légitimité pour les migrants à chercher à extraire leur terre d'origine et leurs villages de la situation d'abandon et d'oubli dans laquelle les ont réduits leurs Etats respectifs [...] Mais l'initiative populaire doit-elle et peut-elle suppléer aux défaillances de l'Etat et ainsi le décharger de ses responsabilités ? S'il est indéniable que les projets de ces émigrés traduisent l'expression d'une forme de citoyenneté, et actualisation de la conscience nationale, la possibilité que ces projets seuls permettent le décollage et le développement de ces régions me paraît problématique ».

Au regard de ces éléments non exhaustifs, on peut soutenir que la migration profite à l'Etat pour la simple raison qu'il y a une fuite en avant de ses responsabilités vis-à-vis de ses citoyens, mais aussi par le fait qu'il continue de les ponctionner sans le respect strict de leur droit.

2.2. Les coûts de la migration pour l'Etat Malien

Si l'Etat tire profit de la migration au regard des éléments évoqués, il est aussi perdant quand on regarde de près certaines réalités en l'occurrence, l'expatriation de ses forces vives connue sous le vocable de la fuite des cerveaux. C'est un problème épineux surtout pour un pays comme le Mali qui manque de compétences dans de nombreux domaines pour son développement. Pendant que certaines catégories de personnes sont considérées comme des *persona non ingrata* dans les pays européens et pour lesquelles il faut prendre des mesures dissuasives, d'autres par contre, sont invitées à venir participer au développement et au rayonnement économiques de ces pays par des mesures incitatives. Le cas de la France sous Nicolas Sarkozy en est une parfaite illustration. Ce qu'il qualifie lui-même d'immigration « choisie et de jetable ». Ces politiques qui entendaient choisir les migrants de talent ont fortement contribué au départ de bon nombre d'intellectuels africains et maintenir sur place ceux qui étaient partis pour se former et retourner travailler après dans leur pays d'origine. Alpha Oumar Konaré⁶² ne le déplorait-il pas quand il soutenait que plus de 25 000 intellectuels africains quittent tous les ans le continent pour aller travailler ailleurs ce qui constitue un manque à gagner inestimable pour les pays qui les ont formés et qui n'ont pas eu un retour sur investissement. Le même constat est dressé par Oumar Hamadou Dicko (2006)⁶³ quand il soutenait que : « la fuite des cerveaux constitue le coût le plus significatif de la migration pour les pays africains, compte tenu du stock limité de personnel qualifié dans ces pays »

⁶¹Première région administrative du Mali

⁶²Président du Mali de 1992 à 2012

⁶³Ancien Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine de 2004 à 2007

Le Mali est un cas d'école pour mieux comprendre ce phénomène au regard des programmes qui sont mis en œuvre pour pallier les insuffisances en ressources humaines dans des secteurs clés du développement que sont : l'éducation et la formation, l'agriculture, la santé, etc.

Le Mali regorge d'énormes potentialités en ressources humaines qualifiées, mais malheureusement non disponibles à hauteur de souhait. Le paradoxe est qu'aujourd'hui les Maliens excellent dans les technologies les plus avancées partout dans le monde sans que le pays d'origine en tire pleinement profit. Il est vrai qu'à travers le programme « transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés », en anglais : *Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN)*, ils interviennent périodiquement au Mali, mais cela est-il suffisant pour amorcer le développement tant souhaité ?

Le Ministère des Maliens de l'extérieur dans son document portant sur le projet *TOKTEN* transitoire de 2017 à 2019, p.11., fait ressortir des chiffres à couper le souffle sur les talents Maliens :

« A la date du 30 juin 2016, le répertoire actualisé du TOKTEN comporte 545 nationaux expatriés dont 55 femmes repartis par secteur comme suit : Education (278 experts nationaux expatriés dont 25 femmes), agriculture (59 experts nationaux expatriés dont 3 femmes), santé (84 experts nationaux dont expatriés dont 18 femmes), et PME/PMI (124 experts nationaux expatriés dont 9 femmes) ».

Ces secteurs d'intervention sont pourtant essentiels et vitaux au regard de la situation actuelle du pays. Le secteur éducatif souffre depuis quelques décennies des difficultés structurelles et conjoncturelles, parmi lesquelles, le manque criard d'enseignants de rang A dans les structures d'enseignement supérieur notamment les universités. L'université de Ségou à l'instar d'autres établissements supérieurs publics illustre parfaitement cette triste réalité, puisqu'elle reste tributaire des enseignants qui viennent d'ailleurs. La faculté des sciences sociales de cette université a bénéficié de l'apport du programme *TOKTEN*, une expérience salubre mais qui reste très insuffisante au regard des différents défis à relever surtout dans le nouveau système Licence, Master, Doctorat (LMD). Les professeurs qui viennent en missions d'appui dans le cadre du renforcement des capacités ne dépassent pas tout au plus, deux semaines.

En dehors de l'éducation, l'agriculture aussi occupe une place de choix dans le développement du Mali. L'exemple le plus marquant porte sur la région de Ségou qui a une vocation agro-sylvo-pastorale. Cela témoigne d'ailleurs la présence de l'Office du Niger dont l'objectif est de devenir le grenier de l'Afrique de l'ouest compte tenu de son système d'irrigation avec le barrage de Markala, mais aussi et surtout, de l'immensité de ses terres cultivables. Le Mali peine à assurer l'autosuffisance alimentaire à plus forte raison d'être exportateur comme initialement prévu. Si l'agriculture souffre des aléas climatiques (sécheresse, désertification, pluviométrie insuffisante, etc), de technologies de pointes, puisque la majeure partie des agriculteurs utilisent encore les moyens rudimentaires (houe, daba, charrue, etc). Pourtant, cette agriculture a besoin d'expertises pour assurer une production intensive des cultures céréalières et commerciales. Le Mali est le deuxième producteur de coton en Afrique de l'ouest, mais ne transforme que 2% de cette production. C'est une perte énorme de n'avoir pas à sa disposition 59 experts⁶⁴ capables d'apporter une réelle valeur ajoutée au développement de ce secteur stratégique.

Ensuite, dans le domaine de la santé, l'école de médecine au Mali était une référence dans la sous-région pour la qualité de ses formations. Aujourd'hui, il est regrettable de constater que les Maliens migrent vers d'autres pays pour obtenir un soin de qualité. Pour des besoins de facilité, les pays comme la Tunisie ou le Maroc sont devenus des passages obligés pour ceux

⁶⁴ Projet *TOKTEN* transitoire de 2017 à 2019

dont les parents disposent de moyens financiers pour assurer leur prise en charge sanitaire. Les gens partent souvent non pas par faute d'équipements disponibles, mais par manque de spécialistes dans certains domaines. Les spécialistes qui font défaut au Mali, on les retrouve pourtant un peu partout dans le monde, dans les grands centres hospitaliers. Bien que certains occupent des postes de responsabilité, d'autres au contraire sont assignés à l'occupation de rôles subalternes malgré que leurs compétences soient avérées.

Même si la diaspora malienne s'investit d'une manière générale pour apporter son aide, son expertise, force est de constater que son absence constitue aujourd'hui un manque à gagner pour le pays qui peine à trouver des solutions aux problèmes existentiels. Selon Jeff Dayton-Johnson et Théodora Xenogiani (2007, p.108) :

« En particulier, la perte des enseignants, des médecins et des infirmières perturbe la fourniture des services sociaux là où ils sont les plus nécessaires, ce qui a un coût social très important (dont celui lié à la formation des émigrants potentiels) ».

Venir périodiquement au Mali est un acte patriotique, mais de là à penser qu'on peut changer les choses positivement et dans la durée paraît problématique. Sinon, dans l'histoire de la migration, des expatriés Maliens se sont illustrés par leur savoir-faire scientifique reconnu mondialement. Nous pouvons citer le cas de Madiassa Maguiraga et de Cheick Modibo Diarra pour leurs apports à la NASA, de Diola Bagayoko dans le domaine de la physique, de Dialla Konaté en mathématique, etc. La liste n'est pas exhaustive et voilà autant de talents qui n'ont pas pu être capitalisés à bon escient par le Mali alors qu'ils pouvaient changer considérablement la situation d'insuffisance de ressources du pays. Car s'ils ont pu se rendre utiles à leurs pays d'accueil étant en situation d'immigration, ils pouvaient faire autant pour leur pays d'origine qu'est le Mali.

En somme, il est vrai que la diaspora malienne est très dynamique et soucieuse du développement du pays à travers principalement les transferts d'argent, mais par contre, le bilan est mitigé par rapport aux coûts et bénéfices de la migration pour l'Etat. Quels que soient les motifs du départ, ils créent un vide le plus souvent difficile à combler. La migration n'est pas mauvaise en soi, mais ce qui la rend plus acceptable est le retour pour bâtir le pays d'origine. Les statistiques avancées dans ce programme ne prennent pas en compte tous les expatriés nationaux. La liste est établie sur la base des inscriptions et beaucoup ne le font pas. Beaucoup de jeunes docteurs, d'ingénieurs Maliens à cause de la peur liée au retour du pays d'origine, s'adonnent à des activités qui n'ont rien à voir avec leur formation initiale. Ils sont souvent des agents de sécurité devant les grands magasins ou dans la restauration.

Par contre, ceux qui ont aussi fait le choix de rentrer définitivement après les études ont été vite rattrapés par la réalité du pays. Les gens qui occupent des postes de responsabilité ont peur pour leur place et, celui qui rentre avec de gros diplômes constitue pour eux une menace qu'il faudra écarter. Combien sont retournés après avoir tapé à toutes les portes ? Combien ont eu la mauvaise expérience de se retrouver en face des cadres véreux qui ne se soucient que de leur bien-être personnel ? Ceux qui ont connu ces mésaventures, qui sont partis se réaliser ailleurs, n'aspirent plus à revenir au pays pour faire une carrière professionnelle.

3. Les profits et coûts pour le migrant et sa communauté d'origine

3.1. Les profits en termes de réalisation

Les migrants à travers leurs actions ont largement contribué à l'amélioration des conditions de vie de leurs localités d'origine comme en témoignent les nombreuses études et recherches réalisées à ce jour. Ces réalisations sont multidimensionnelles, puisqu'elles portent entre autres sur : la santé, l'éducation, les adductions d'eau, la construction de mosquée, etc. Aucun secteur ne semble être négligé pour le grand bonheur des populations restées sur place et durement éprouvées par les années successives de sécheresse des années 1970 et 1980. Ce qui était au départ une migration de travail avec comme principal objectif, venir en aide à la famille et à toute la communauté, a finalement laissé place à une migration d'installation,

surtout avec la fermeture à l'immigration économique par des pays européens en l'occurrence la France. Ceux qui partent et qui sont ressortissants d'une même localité se sont regroupés en associations afin de conjuguer leurs efforts pour réduire les effets de pauvreté qui caractérisent leur communauté d'origine. A travers les cotisations des membres et un maillage partenarial dans le cadre des jumelages avec certaines villes de France, que certaines associations ont pu réaliser des projets de grandes envergures dans leur localité. Les investissements des migrants dans les projets collectifs se chiffrent à des milliards de francs CFA par an. Cela représente une manne financière importante pour toute action de développement.

En outre, à titre individuel, les premiers investissements sont surtout d'ordre familial pour assurer l'autosuffisance alimentaire à travers l'achat des produits de premières nécessités. Un demi-siècle après, force est de constater que les choses n'ont pas évolué à la hauteur des attentes, puisque les migrants continuent toujours d'intervenir dans la prise en charge des besoins de la famille en nourriture, santé, habillement, éducation, construction ou rénovation des maisons des parents, envoi des parents à la Mecque, etc.

La réussite ou l'échec de la migration aux yeux des populations d'origine passent par ces réalisations mais aussi et surtout, par l'acquisition des biens ostentatoires et qui, le plus souvent serait à l'origine des difficultés entre les migrants. La migration dans cette optique peut être considérée comme un investissement car permet à la famille d'avoir un surplus de revenu et un soutien de taille pour sa survie. Quoi de plus valorisant que d'avoir un à deux enfants dans la migration qui arrivent à subvenir aux différents besoins de la famille ? Force est de reconnaître que sans l'argent de la migration, de nombreuses familles et communautés villageoises seront certainement au bord de l'anéantissement. La migration sert dans ce cas de rempart contre les coups durs de la vie et joue par conséquent, un rôle exutoire des tensions sociales d'une part et, d'autre part, favorise l'équilibre social.

Même si les populations d'origine bénéficient de certains avantages liés à la migration, comme le dit le dicton : « l'arbre ne doit pas cacher la forêt » au point de perdre de vue ses effets en termes de coûts surtout humains et financiers.

3.2. Les coûts humains

3.2.1. Des villages de plus en plus victimes d'un manque de bras valides

Au départ, la migration des Maliens évoluait au rythme de la *noria* ou migration tournante. Elle permettait un renouvellement de génération, puisque les uns partaient pour un temps et se faisaient remplacer par les autres. Les migrants n'avaient pas vocation à s'installer dans la migration. Ceux qui sont partis et qui sont parvenus à apporter la preuve de leur réussite, ont longtemps été adulés par les populations d'origine et sont donc devenus des modèles auxquels les autres veulent s'identifier. Au fil du temps, la nécessité a laissé la place à l'émulation, puisque partir est devenu un phénomène qui permet aux candidats d'avoir une certaine reconnaissance sociale et même de changer de statut. Quelle que soit son origine sociale, partir est le seul moyen de se faire accepter par les autres et cela a fortement été instrumentalisé par les griots. Il faut partir pour être chanté et loué, partir pour avoir quelque chose à raconter aux autres, partir pour avoir la chance de trouver une femme à marier. Progressivement, ceux qui sont dans les villages n'aspirent qu'au départ et n'entendent plus se réaliser sur place. Chacun attend son tour, c'est-à-dire, un parent qui est déjà parti, le temps pour ce dernier de trouver l'argent nécessaire pour financer le voyage. C'est une chaîne de solidarité qui se met en place pour aider les autres à réaliser ce projet tant convoité. Les migrants rivalisent par le nombre de frères, de cousins, d'amis qu'ils ont aidés à franchir les portes de l'Europe. C'est ainsi que les villages ont commencé à se vider totalement de leurs bras valides. Mamoutou K Tounkara (2017, p.32) fait ressortir le témoignage très intéressant de ce migrant quand celui-ci explique :

« (...) nos villages sont en état de perdition totale. Il était difficile d'y trouver des jeunes de mon âge car tout le monde était parti à l'aventure. S'il t'arrivait de rencontrer un jeune dans la rue, demande-le-lui d'où il venait, à coup sûr, c'est un étranger. On ne rencontrait que les femmes, les enfants et les personnes âgées ».

Partir est un véritable leitmotiv et sort de la bouche des candidats comme « l'urine d'une vessie malade » si on emprunte cette expression à (Amadou Hampâté Ba, 1994). Si tout le monde part, cela donne une nouvelle reconfiguration sociale des villages et crée plus de dépendance de la rente des migrants. Les travaux qui sont censés être exécutés par les migrants (cultures des champs, entretien des maisons et des bétails, etc.) ; compte tenu des absences seront finalement réalisés par des étrangers moyennant une rétribution comme on a pu le constater dans ce témoignage. Ce qui est paradoxal dans cette situation est qu'au même moment quand les migrants partent, d'autres personnes des localités lointaines viennent travailler dans leurs villages et parviennent tant bien que mal à s'en sortir avec l'argent qu'ils gagnent.

De plus, les quelques rares jeunes qui attendent leur départ sont vite gagnés par une certaine oisiveté dans les villages et espèrent aussi sur l'argent des migrants pour la prise en charge de leur besoin. Par ces agissements, les migrants contribuent de ce fait à enfoncer leur localité d'origine dans la dépendance et se retrouvent dans un cercle vicieux où il sera difficile pour eux de s'en sortir. Certains estiment d'ailleurs être des sacrifiés, puisqu'ils ne travaillent que pour la famille et difficile dans ce cas pour eux de jouir pleinement des avantages de leur migration.

Au regard de ces éléments, il n'est donc pas surprenant de constater que les migrants ne puissent investir dans les secteurs productifs, puisqu'ils sont sollicités par tout et pour tout. Ainsi, la migration n'a pas que des avantages, elle constitue sous d'autres angles un problème de société et produit l'effet contraire quant au développement des localités d'origine. Après un demi-siècle de migration, comment comprendre que jusqu'à présent dans la quasi-totalité des localités, le développement endogène tarde à devenir une réalité ? Il est plus facile d'imputer cela aux départs massifs à la migration, mais aujourd'hui, l'équation la plus difficile à résoudre porte sur la migration clandestine et irrégulière. Une migration sans issue et qui occasionne des pertes en vie humaines inestimables pour les populations d'origine.

3.2.2. Les pertes en vies humaines

Il n'y a probablement aucun sujet qui soit difficile à aborder aujourd'hui que les conséquences liées à l'immigration clandestine et irrégulière. Les candidats à la migration qui ne parviennent pas à obtenir un visa cherchent d'autres alternatives pour leur aventure européenne ou américaine. Nombreux sont ceux qui empruntent les chemins maritimes et désertiques et cela au risque de leur vie. Conscients de part et d'autre des dangers, ils sont malgré tout encouragés par la famille et la communauté d'origine. Parmi ces milliers de jeunes Maliens qui prennent la route, nombreux d'entre eux n'arrivent jamais à destination en raison des cas de décès ou de refoulements. Il est aujourd'hui difficile de comptabiliser ces cas, faute de statistiques fiables.

Les statistiques ne sont jamais fiables à cent pour cent par rapport au nombre de migrants tués au cours de leur parcours que ce soit dans le Sahara, dans les océans et même dans les pays de transit. Les chiffres sont toujours approximatifs et on estime à des milliers par an. Ceux qui ont connu ces dures épreuves dans leur parcours ne sortent jamais indemnes et seront marqués à vie à cause des traumatismes liés aux dures conditions de la traversée, de l'ampleur des traitements dégradants et inhumains. Ces atrocités dont sont victimes les candidats ne sont jamais appréciés à leur juste mesure. Ceux qui parviennent à dépasser les premiers obstacles de la traversée du Sahara ne sont pas pour autant au bout de leur peine. Ils restent souvent bloqués en Libye, au Maroc, en Mauritanie, en Tunisie et en Algérie durant des années espérant franchir les forteresses de l'Europe à Ceuta, Melilla, Lampedusa, Iles canaries. C'est

ainsi qu'ils se retrouvent piégés et à la merci des trafiquants de tout genre. Les images sur la traite et le trafic illicite des migrants en provenance de la Libye au cours de ces dernières années ont choqué l'opinion internationale. Les traitements inhumains et dégradants infligés aux migrants dans les prisons libyennes ont révolté plus d'un et interpellé les décideurs politiques à prendre des mesures pour le rapatriement de leurs ressortissants. C'est ainsi que le Mali soutenu par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), organise des « retours volontaires » de ces candidats qui ont tout perdu dans leur parcours. Ceux qui ont été rapatriés ont échappé in extrémis à une mort certaine, mais malheureusement, d'autres n'ont pas eu cette chance.

Avec le développement des nouvelles technologies, les candidats à la migration sont pourtant au courant de toutes ces réalités. Ce qui peut être d'ailleurs incompréhensible pour un observateur externe qui ne voit que le caractère suicidaire de cette aventure. Beaucoup ignorent que dans les localités à fort taux d'émigration, ne pas tenter l'aventure équivaut à une mort sociale, puisque rien n'est plus dramatique pour un individu bien portant que de se voir être exclu de toute décision concernant sa famille, son quartier, son village. Pour ne pas être la risée de tous, le slogan des candidats à la migration n'est – il pas : « Barcelone ou la mort », « Beaucoup d'argent ou tombeau lointain de la patrie. » (Bâ Cheikh Oumar, 2008). Malheureusement, cela se produit dans la réalité dans la plupart du temps et atteint aujourd'hui des dimensions incalculables.

Le prix est lourd à payer par les familles qui sont restées sans nouvelle de leurs enfants, et pour d'autres qui apprennent avec amertume le décès des leurs par l'intermédiaire d'une connaissance ou via les réseaux sociaux. Cela s'explique par le fait que ceux qui partent ne sont pas recensés par l'Etat et difficile d'établir leur identité à moins qu'ils n'aient un document Malien en leur possession. Il arrive dès fois que les gens apprennent avec stupéfaction le décès d'un migrant sur les réseaux sociaux. Les compagnons de fortune n'hésitent pas à poster les photos sur ces réseaux dans l'espoir de trouver une tierce personne susceptible de les identifier et qui pourra par suite informer les parents de son décès.

4. Discussions

Etudier les coûts et profits de la migration n'a pas fait l'objet de nombreuses recherches sur le cas spécifique du Mali. Par contre, il est loisible de constater que dans d'autres pays en l'occurrence, la France, cela a toujours fait débats entre les différents courants dans l'étude du phénomène migratoire. Jean Paul Gourevitch (2007, p.270-286) traite le sujet en insistant sur trois points :

« Le coût et les gains pour les pays d'origine (les transferts de fonds, l'aide au développement consentie par les pays où sont fixés les migrants, la perte subie par le pays d'origine dans l'expatriation de ses forces vives). Les coûts pour le migrant (l'accroissement de ses possibilités de carrière, son accès à une communauté plus large et plus variée, pour les migrations de compétences, à des travaux et échanges qui vont lui permettre d'améliorer les siennes, il part donc avec une dette financière doublée d'une dette morale, car il sait qu'il devra faire plus que rembourser pour ceux qui lui ont permis de réaliser son rêve d'émigration). Les coûts pour le pays d'accueil (bénéfice pour l'employeur qui paie moins cher un travailleur étranger et peut jouer sur ce volant de main-d'œuvre pour museler les revendications sociales, voire baisser les salaires, un déficit pour l'Etat si le travailleur ne repart pas après la fin de son contrat de travail et surtout si, outre les prestations sociales auxquelles il a droit, il fait venir sa famille (...) il va devoir y consacrer des dépenses supplémentaires en matière de logement, d'éducation des enfants, des prestations familiales) »

Il ressort dans ses analyses que :

« Pendant les trente glorieuses, l'immigration de travail a été un bénéfice pour les Etats, les cotisations sociales payées à l'Etat étant supérieures aux prestations reçues.

Avec le regroupement familial, le rapport s'est inversé : les besoins de la population immigrée en santé et éducation ont augmenté, la baisse du taux d'activité a fait chuter les cotisations ». (p.270)

Ainsi, ce renversement de situation a occasionné des difficultés entre les français et les immigrés, d'où le fameux syllogisme « l'immigration coûte chère à la France et plombe sa dette, supprimons l'immigration, la dette sera supprimée » (p.271-272).

Jacques Dupâquier et Yves-Marie Laulan (2005) analysent aussi les coûts économiques et financiers de l'immigration et de l'intégration en France. Ils insistent sur certains chiffres (36 milliards pour l'immigration et 12 milliards pour l'intégration) ce qui expliqueraient le poids de ce phénomène sur l'économie française et qui seraient responsables du déficit de ses finances publiques. Quant à Gérard Noiriel (1988, p.312-318), au-delà de ces différentes considérations, l'immigration a contribué à l'essor économique de la France. Il estime que :

« Les immigrés recrutés depuis la seconde guerre mondiale ont construit l'équivalent d'un logement sur deux, 90% des autoroutes, une machine sur sept. Leur apport a été aussi considérable dans l'agriculture par rapport aux économies réalisées sur les coûts de reproduction de la main d'œuvre, sans oublier leur contribution à l'équilibre démographique de la France ».

Les différentes études présentées ici sur les coûts et les profits de la migration ne sont pas exhaustives, elles permettent seulement de comprendre que le phénomène n'est pas une spécificité malienne. Chaque fois que l'immigration prend de l'ampleur dans un pays, cela emmène les chercheurs ou les décideurs politiques à porter un regard sur le phénomène soit pour comprendre ou pour trouver des solutions idoines aux problèmes posés.

Conclusion

Aujourd'hui les réalités migratoires ont changé avec le durcissement des politiques migratoires des pays de destination. La libre circulation des personnes qui est un principe sacrosaint des droits de l'homme est entravée (pour une catégorie de personnes) par des pays qui avaient une longue tradition d'accueil des migrants pour des raisons politiques, économiques, sécuritaires, etc. Les migrants de bas niveau de qualification ne sont plus les bienvenus dans ces pays, puisque les visas se font de plus en plus rares et, cette situation pousse les déboutés à chercher d'autres alternatives : l'immigration clandestine.

Le phénomène migratoire malien dans ce cas, doit être étudié dans sa globalité pour en saisir ses retombées en termes de coûts et de profits. Il est ainsi insidieux au regard des différents éléments apportés dans ce travail, de penser que la migration des Maliens n'apporte que des profits. Les études qui s'évertuent à ne voir dans cette migration que le bon côté des choses (réalisation des migrants, transferts de fonds vers les localités d'origine, etc) n'ont qu'une vision unilatérale du phénomène. Cette façon unilatérale de voir les choses contribue du même coup à oublier certaines réalités par rapport à cette migration. Il est de tout honneur pour les migrants (hautement qualifiés et/ou sans qualification) de chercher à apporter leur soutien à leur milieu social d'origine, mais vu les conséquences de part et d'autre, on est aussi en droit de se poser des questions sur les coûts et profits de cette migration. L'Etat malien n'a-t-il pas tiré une conclusion hâtive dans sa « Politique Nationale de Migration » en accordant une place de choix à la migration pour être un levier important du développement du Mali ? Peut-il ou doit-il continuer à compter sur l'argent de la migration au risque de perdre de vue ses obligations dans le développement des localités dont sont originaires les migrants ? Quelles politiques mettre en place pour éviter autant que possible la fuite de cerveaux ? Autant de questions que nous mettons en perspective pour de recherches futures sur ce phénomène.

Bibliographie

- BA Amadou Hampâté, 1994, *Oui, mon commandant !*, Paris, Actes Sud
- BA Cheikh Oumar, 2007, *Les tendances migratoires actuelles en Afrique de l'Ouest : les migrations clandestines vers l'Europe. Synthèse de quatre études de cas sur le Ghana, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal*, Rapport final, OSIWA
- DE MONTCLOS Marc-Antoine Pérouse, 2012, *De l'usage politique des remises de fonds des migrants : cas du Mali*, CEPED
- DICKO Oumar Hamadou, 2006, *Les échos n°915 du 21/04/06, le fonds renouvelable pour l'emploi (FARE)* », extrait du site Internet de l'ANPE, le 10 nov.2009 (<http://www.anpe-mali.org/news/le-fonds-auto-renouvelable-pour-l-emploi-fare>)
- DUPÂQUIER Jacques, LAULAN Yves-Marie, 2006, *Immigration/Intégration. Un essai d'évaluation des coûts économiques et financiers*, Paris, l'Harmattan
- GAUVRIT Lisa, LE BAHERS Goulven, 2004, *Pratiques associatives des migrants pour le développement de leur localité d'origine : le cas des maliens de France originaires de la région de Kayes*, FSP codéveloppement
- GOUREVITCH Jean Paul, 2007, *Les migrations en Europe*, France, Acropole
- JOHNSON Jeff Dayton- et Theodora XENOGLANI, 2007, *Immigration, développement et arbitrages entre politiques*, De Boeck Supérieur, *Revue d'économie du développement*, Vol. 15, p. 97-138
- Ministère des Maliens de l'extérieur, *Projet TOKTEN Transitoire » PRODOC 2017-2019*
- Ministère des Maliens de l'extérieur, 2014, *Politique nationale de migration du Mali, le Mali est notre Eldorado.*
- NOIRIEL Gérard, 2006, *Le creuset français : histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Paris, Points
- TIMERA Mahamet, 1996, *Les soninké en France, d'une histoire à autre*, Paris, Karthala
- TIMERA Mahamet, 2001, *Les migrations des jeunes sahéliens : affirmation de soi et émancipation*, *Autrepart*, Vol (18), p.37-49
- TOUNKARA Mamoutou K, 2019, *La migration des Maliens vers la France, enjeux politique, économique et socioculturel*, Paris, l'Harmattan
- TOUNKARA Mamoutou K, 2017, *Les itinéraires illégaux de Maliens : récits de deux migrants sur leurs parcours*, *l'AUTRE*, cliniques, cultures et sociétés, volume 18, n°1, p.27-37
- TOUNKARA Mamoutou, 2013, *Les dimensions socioculturelles de l'échec de la migration : cas des expulsés Maliens de France*, thèse de doctorat en sciences sociales de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne